

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 12 (1904)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Petite chronique et bibliographie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

La Société d'histoire du canton de Fribourg a recommencé ses séances d'hiver.

Dans la première, elle a entendu une communication de M. Max de Techtermann sur le sort des drapeaux et tentures qui décoraient la collégiale de St-Nicolas. Ces glorieux trophées provenaient du butin de Grandson. D'après la tradition, ils avaient disparu lors de l'invasion française en 1798. M. de Techtermann a lu quelques fragments d'un manuscrit de 1770 provenant des archives de l'Evêché, suivant lequel ces précieux ornements n'existaient plus à cette époque. Il se peut que l'un ou l'autre de ces objets se trouve actuellement au Musée de Berne, en particulier une tunique de héraut d'armes des sires de Chalon.

Avant la disparition de ces objets un habile artiste a eu l'excellente idée de les reproduire sur parchemin. Ce précieux manuscrit, le *Fahnenbuch*, est actuellement conservé aux archives de l'Etat.

Le manuscrit de 1770 décrit encore quatre magnifiques boucliers armoriés provenant également du butin de Grandson et qui étaient cloués contre le plafond de l'Abbaye des Tanneurs à Fribourg.

M. l'abbé F. Ducrest, professeur au Collège, a communiqué les litanies et cantiques qu'il a retrouvés et qui avaient été composés en l'honneur de Pierre-Nicolas Chenaux, le chef de l'insurrection contre Fribourg en 1781. Sa tête resta longtemps plantée sur une pique au-dessus de la porte de Romont, à Fribourg, et la population des campagnes faisait de véritables pèlerinages en chantant ces litanies et cantiques devant la tête du « héros martyr de sa liberté ». L'évêque Nicolas de Montenach dut intervenir et interdire par un mandement très sévère ces pratiques superstitieuses.

Une discussion intéressante s'est engagée sur le sort de la tête du malheureux patriote, que l'on a appelé le *Davel* fribourgeois. Elle a été conservée très longtemps. Des recherches ont été faites il y a quelques années sans résultat certain. On s'est même trouvé en présence de deux têtes que l'on prétendait toutes deux être authentiques !

M. Max de Diesbach, président, a fait circuler un congé militaire

accordé en 1787 à un soldat fribourgeois au service de France, F.-J. Chablais. Ce congé est écrit sur une épaisse feuille de carton, il est signé de plusieurs officiers et porte le cachet du colonel du régiment.

M. de Diesbach a lu ensuite une lettre de noblesse accordée par Henri III à Hans Werly, de Fribourg, en 1582, en récompense de bons et loyaux services rendus à la couronne de France. Hans Werly semble avoir reçu son titre de noblesse à l'occasion du renouvellement de l'alliance entre Henri III et les Confédérés (décembre 1582). La famille Werly joua un certain rôle dans la République fribourgeoise à partir du XV<sup>me</sup> siècle; elle paraît s'être éteinte en 1716 avec Béat-Louis Werly, bailli de Vaulruz.

\* \* La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève a repris le 12 novembre, sous la présidence de M. Seitz, le cours de ses séances d'hiver.

M. Eug. Ritter a communiqué le résultat des recherches qu'il a faites avec un collaborateur vaudois, M. Emile Du Plessis Gouret, au sujet d'une tradition accréditée chez quelques-uns des descendants d'Elisabeth Chaboux, née Rousseau, morte à Grandson en 1769, et de sa belle-fille Jeanne Chaboux, née aussi Rousseau. On pensait que l'une ou l'autre de ces dames était de la famille de Jean-Jacques Rousseau, en sorte que dans leur postérité chacun eût été en droit de compter le philosophe de Genève au nombre de ses parents.

Or, le père d'Elisabeth et le grand-père de Jeanne étaient l'un et l'autre des réfugiés qui étaient venus de France dans le pays de Vaud aux environs de 1700: ils n'appartaient donc pas à la famille genevoise dans laquelle est né J.-J. Rousseau.

Mais dans trois documents — l'un qui est à Grandson, les deux autres à Genève — l'un de ces réfugiés est originaire de Linas, au diocèse de Paris. Or Linas est voisin de Montlhéry, et c'est de Montlhéry qu'est originaire Didier Rousseau, le quartaïeur de Jean-Jacques.

Didier Rousseau est sorti de France en 1549; et Jean-Jacques Rousseau, de Linas, cent cinquante ans plus tard.

On peut donc se demander s'ils n'étaient pas de la même famille et s'il n'y a pas eu dans ce coin de terre une race de Rousseau qui serait demeurée attachée à la foi protestante, depuis les jours de Henri II jusqu'au temps de Louis XIV.

\* \* La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie s'est réunie le 16 décembre dans la cathédrale de Lausanne, sous la présidence

de M. Paul Maillefer, professeur. Les travaux suivants ont été lus et très appréciés :

M. Albert NÆF, archéologue cantonal : Discussion du rapport et du plan de Viollet-le-Duc relatifs aux phases constructives de cet édifice.

M. Charles VUILLERMET, de la commission des Monuments historiques : La reconstitution archéologique du cloître.

M. Jules SIMON, architecte de la cathédrale : Les travaux de restauration en 1903.

M. François DUCREST, prof., correspondant de la Société : Le dernier maître autel de la cathédrale.

M. Maxime REYMOND, rédacteur : Le Sénat helvétique à la cathédrale en 1802.

M. Frédéric DUBOIS, adjoint de l'archéologue cantonal : Les armes de l'évêque Guillaume de Menthonay à la cathédrale.

Nous publierons en leur temps ces travaux, de sorte que nous nous dispensons d'en donner l'analyse.

\* \* A l'occasion du 14 avril, la Municipalité de Cully a décidé la création d'une **Salle du Vieux-Lavaux**, destinée à sauver de la destruction, à réunir et à conserver quantité de choses intéressantes.

Cette salle vient de s'ouvrir. Elle renferme des fragments de poterie celtique, d'amphores, de cercueils, de tuiles, d'hypocaustes, de pilotis, de rochers marqués par les glaciers, etc. M. Henri Voruz, instituteur à Riex, un fouilleur et compulseur de vieux manuaux, recevra avec reconnaissance du public de Cully et des environs, soit en garde, soit en propriété, tout objet présentant quelque intérêt historique : drapeaux, guidons, armoiries, monnaies et médailles, marques à feu, sceaux, plans, livres, manuscrits lisibles ou non, arbres généalogiques, prix d'abbaye, coupes, etc. les objets de culte provenant de chapelles catholiques, ou ayant appartenu à des personnages marquants de la contrée, rappelant le souvenir de sociétés disparues.

On rappelle à ce propos que l'ancienne communauté de Villette formait jadis une confédération d'un genre particulier, divisée en huit « quarts », dotée d'une foule de propriétés et d'autels (huit chapelles rien qu'à Cully), et qui revêtait une importance insoupçonnée aujourd'hui.

\* A signaler les fascicules sixième et septième du **dictionnaire géographique de la Suisse** par MM. C. Knapp, M. Borel, V. Attinger, Le succès de cette publication s'accentue. C'est une des œuvres les plus remarquables qu'ait produites notre pays.

\* La huitième livraison (second volume) du **Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève** vient de paraître. On y trouve, comme dans les précédents, des renseignements nombreux sur les actes de cette société pendant l'année écoulée et un résumé des travaux qui ont été présentés aux séances. Il se termine par l'intéressante monographie de M. Doumergues, relative à *l'emplacement du bûcher de Michel Servet*, sur le plateau de Champs. Ce travail est accompagné de trois planches.

\* La petite pièce suivante intéressera certainement les lecteurs de la *Revue historique vaudoise*. C'est un des nombreux pamphlets écrits sous la forme du **Credo contre le gouvernement de Berne** et ses représentants dans le Pays de Vaud. Il date de l'époque de la grande émigration de la noblesse française (constituante ou législative). Ajoutons que parmi les pièces de ce genre, c'est une des plus modérées.

« Mon *Credo*. Je crois aux Deux-Cents de la Ville et République de Berne, notre légitime souverain. Je crois en d'Erlach, leur actif et prudent représentant, notre Seigneur Baillif qui a beaucoup d'esprit... Il a souffert sous les décrets de l'Assemblée nationale ; il en a été mortifié, mais il n'en est point mort, ne sera point enseveli, n'ira point en enfer car dans trois jours sa filosofie (*sic*) ressuscitera. Il montera sur son tribunal et la fera asseoir à sa droite. Là, il jugera nos petites étourderies. Je crois à son esprit prudent et mesuré. Je crois à la sainte liberté qu'il ne veut point détruire, la communion avec les citoyens patriotes, mais sages, le pardon des écarts de l'esprit public, la résurrection de la paix et la vie heureuse sous un gouvernement paternel. Amen. »

---

**AVIS.** — Une erreur a été faite dans la mise en page de la seconde partie de l'article sur : *La chapelle particulière de la famille Bourgeois dans le temple de Grandson*, pages 375-378 de la livraison de décembre 1903. Ces pages, rectifiées, ont été réimprimées ; nous les adresserons à ceux de nos abonnés qui nous en feront la demande.

---